



JEAN SÉVILLIA

Les vérités cachées
de la guerre d'Algérie

fayard

victoire à la portée de la main. C'est avec amertume qu'il quitte l'Afrique du Nord.

Les mystères de l'affaire Si Salah

C'est à cette époque qu'intervient un des épisodes les plus mystérieux et les plus occultés de la guerre d'Algérie. En mars 1960, le conseil de la wilaya IV de l'ALN (Algérois), que dirige Si Salah, s'interroge. À quoi bon poursuivre un combat militairement perdu, mais qui n'a pas été vain politiquement, dès lors que le général de Gaulle a lancé des appels à la « paix des braves » ? Estimant que le GPRA abandonne les combattants de l'intérieur, le commandant Si Salah et ses adjoints décident de jouer leur propre carte, et prennent contact avec les Français. De fil en aiguille, les contacts remontent jusqu'à Bernard Tricot, pour le président de la République, et au colonel Mathon, au cabinet du Premier ministre. Un accord ayant été négocié sur la remise des armes et le sort des combattants, l'affaire reçoit le nom de code « opération Tilsit », allusion aux pourparlers entre Napoléon et ses adversaires, le tsar et le roi de Prusse.

Les négociateurs français, en vue d'inciter leurs interlocuteurs à s'engager définitivement, proposent au commandant FLN une entrevue directe avec le chef de l'État. Conduits à Paris en avion militaire, Si Salah et deux de ses compagnons, Si Mohammed et Lakhdar, qui ont obtenu le soutien de la wilaya III (Kabylie) et d'une partie de l'ALN de l'Oranie, sont reçus à l'Élysée, en grand secret, en fin de soirée du 10 juin 1960. De Gaulle les accueille avec bienveillance, les encourage, mais leur annonce son intention de lancer un dernier appel public au cessez-le-feu : dans les prochains jours, il s'adressera au GPRA en renouvelant ses offres de discussion. Les trois chefs de l'ALN, en définitive, repartent les mains vides. Passé l'euphorie d'avoir rencontré de Gaulle, ce qui leur paraît un succès extraordinaire, ils sont en droit de se demander s'ils n'ont pas été dupés : tandis que se manifestait l'occasion de faire de la wilaya IV et des zones voisines un terrain d'essai pour une paix franco-algérienne, rien de concret ne leur a été proposé.

« De Gaulle, suppose Pierre Montagnon, jouerait-il sur les deux tableaux ? Quelles pensées secrètes l’animent en relançant ainsi la balle dans le camp du GPRA alors qu’il a devant lui des interlocuteurs avec lesquels il serait, peut-être, susceptible de faire route⁴ ? »

Décus, les chefs ALN regagnent leur maquis, dont les hommes ne concluront finalement pas la paix qu’ils attendaient avec l’armée française. La fin de l’affaire sera tragique. Si Mohammed, au départ, éprouvait de la réticence devant la perspective de discuter avec les Français. Dès le 30 juin, vingt jours après l’entrevue avec de Gaulle, il jure fidélité au GPRA et ordonne de reprendre le combat. Puis il fait exécuter Lakhdar et d’autres responsables de la wilaya IV qui ont trempé dans l’affaire. Si Mohammed fait enfin arrêter Si Salah, qui est épargné en raison de sa notoriété, mais doit être livré au GPRA, à Tunis, afin d’être jugé. Si Salah sera tué un an plus tard, en juillet 1961, au cours de son transfert en Tunisie, lors d’une embuscade tendue par les Français. Si Mohammed, activement recherché par ces derniers, sera tué à son tour, en août 1961, dans une opération très certainement montée par les services spéciaux. Avec lui disparaissait, opportunément, le dernier témoin de l’entrevue de l’Élysée...

De Gaulle fait un signe au président du GPRA

Le 14 juin 1960, quatre jours après sa rencontre secrète avec Si Salah, le général de Gaulle prononce à la télévision une allocution qui va de nouveau marquer une inflexion dans sa politique algérienne. En première partie, traitant de la situation générale du pays, le chef de l’État appelle à l’expansion économique et à la modernisation sociale, dont il fait deux objectifs centraux de son septennat. Abordant ensuite la question de la décolonisation, il ironise, selon des mots restés célèbres, sur ceux qui ressentent « la nostalgie de ce qu’était l’Empire [...], la douceur des lampes à huile, la splendeur de la marine à voile, le charme du temps des équipages », puis se félicite que la Communauté française ait permis aux États qui la composaient d’accéder à l’indépendance, comme du maintien de liens étroits de ces pays avec la France. La troisième partie de l’allocution concerne l’Algérie. De Gaulle y réaffirme le principe de l’autodétermination,